

# COMPRENDRE L'ITINÉRANCE

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL

[www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)



• INTRODUCTION	01
• 1 L'ITINÉRANCE : ENJEUX ET DÉFINITION	02
- L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS D'EXCLUSION :	03
- L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS DE MARGINALISATION	03
- L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS DE VULNÉRABILISATION	04
• 2 LES VISAGES DE L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL	05
- LES JEUNES DE LA RUE	05
- LES FEMMES ITINÉRANTES	06
• 3 LES DIFFICULTÉS DE VIE ASSOCIÉES À L'ITINÉRANCE	07
- LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE	07
- DÉPENDANCE, ABUS ET CONSOMMATION DE DROGUES	07
- LA JUDICIARISATION DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE	08
• 4 L'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE : ENTRE L'AIDE ET LE CONTRÔLE	09
• 5 LES REGARDS SUR L'ITINÉRANCE : DE NOMBREUX PRÉJUGÉS	10
• 6 LE RAPSIM : HISTORIQUE ET INTERVENTIONS	11
- LES DÉBUTS ET CROISSANCE DU RAPSIM	12
- LA RECONNAISSANCE DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE DE 1987 À 1992 .	12
- LE PARTENARIAT ET LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI, DE 1992 À AUJOURD'HUI	13
- LES MEMBRES DU RAPSIM ET LEUR INTERVENTION	14
Refuges	15
Maisons d'hébergement	15
Appartements supervisés	16
Logement social avec support communautaire	16
Centres de Jour et de Soir	17
Travail de rue et/ou de milieu et accompagnement	17
Emploiyabilité et/ou insertion socioprofessionnelle	18
Autres	18
• LE MOT DE LA FIN	19
• POUR ALLER PLUS LOIN	20



## INTRODUCTION

L'itinérance fait partie de notre réalité sociale. En effet, qui n'a jamais croisé une personne sans-abri, qui demandait de l'aide ou un peu de réconfort. Derrière ces personnes, un phénomène, «l'itinérance», qui s'est au cours des trente dernières années profondément transformé. Aux robineux et clochards d'une autre époque, se sont joints de nouveaux visages, plus nombreux et diversifiés.

DANS CE CONTEXTE, CE DOCUMENT SE VEUT :

**a)** un outil de sensibilisation aux nouvelles réalités de l'itinérance.

Il vise alors plusieurs objectifs :

- 1) définir l'itinérance actuelle à partir des enjeux qu'elle pose
- 2) décrire les visages de l'itinérance
- 3) nommer les difficultés associées à la vie de la personne en situation d'itinérance
- 4) présenter les différentes approches d'intervention

**b)** un outil de mobilisation autour du RAPSIM pour renforcer les dynamiques d'entraide et de solidarité à l'endroit de la population itinérante et des groupes oeuvrant auprès de ces personnes

**c)** un outil de conscientisation afin de contribuer à la lutte contre les préjugés et l'exclusion et faire la promotion des droits sociaux

Le Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM), promoteur de ce document, est un regroupement de plus de 60 organismes communautaires qui oeuvrent auprès de la population itinérante à Montréal depuis plusieurs années. À titre de regroupement, le RAPSIM veille à la défense des droits tant des personnes en situation d'itinérance que des groupes qui travaillent auprès de ces personnes.



## I. L'ITINÉRANCE : ENJEUX ET DÉFINITION

L'itinérance, le plus souvent urbaine, constitue une préoccupation qui interpelle notre société. À ce titre, l'itinérance n'est pas simplement une situation vécue par ses personnes. Elle est aussi un révélateur des formes de fragilité sociale que produit la société et des moyens dont elle se dote pour faire face à ces fragilités. En tentant de comprendre l'itinérance, c'est donc toute la société qu'on cherche à comprendre, dans la manière dont elle inclut ou exclut les personnes et dans la manière dont elle essaie ou non de remédier à cette exclusion.

Des vagabonds du haut Moyen Âge aux «Hobo» américains, des robineux du Québec aux jeunes de la rue de ce début de siècle, chaque pays, chaque époque historique a connu une forme d'errance. Notre époque contemporaine n'échappe pas à cette préoccupation, 1987, année internationale des sans-abri, ayant marqué un tournant. Au Québec, ce regain d'intérêt s'est traduit par la désignation dans la politique de santé et du bien-être, en 1992, du phénomène de l'itinérance, terme retenu ici, comme un problème social majeur sur lequel il était urgent d'agir.

*Le vagabond était, depuis des siècles, féroce­ment poursuivi par les agents du roi, marqué au fer rouge ou enfermé sans rémission dans ce qu'en France on appelait de façon évocatrice les «dépôts de mendicité». Il était considéré comme au ban de la société, craint autant dans les villages que dans les villes, vivant souvent en bande dans des poches d'illégalisme dotées de leur propre culture (L'errance urbaine, chapitre 1 :Aranguiz et Fecteau, 2000)*

Pourtant, définir l'itinérance constitue tout un défi puisqu'elle est toujours à la croisée d'une histoire de vie singulière et d'un contexte socio-économico-politique particulier, où la pauvreté rime avec la marginalité; la solitude avec la visibilité dans l'espace public; l'errance avec la vulnérabilité. Donc, il nous faut plus qu'une définition claire et précise qui figerait le regard sur une situation particulière. Dans ce contexte, définir l'itinérance doit s'inscrire dans une compréhension globale des enjeux qu'elle pose.

Cependant, une image revient très souvent : la personne en situation d'itinérance, c'est la personne « sans » : sans logement, sans emploi, sans famille, sans revenu, sans santé, sans droits... Chacun de ces manques, de ces privations, marque alors une fragilité qui constitue autant d'enjeux pour la personne qui le vit que pour la société qui tente d'y répondre. Alliant une lecture des causes individuelles à celle des causes structurelles, **l'itinérance doit alors être comprise comme le produit d'un processus d'exclusion**, de marginalisation et de vulnérabilisation qui contribue à nier une place dans la société à certaines personnes.



## L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS D'EXCLUSION :

Vivre l'itinérance, c'est vivre l'exclusion sous différentes formes : exclusion du travail, du logement, de la famille. Cette accumulation entraîne la personne dans un processus qui peut la conduire à vivre dans la rue. Or, l'exclusion est devenue dans nos sociétés contemporaines, une situation de plus en plus courante. Les transformations sociétales majeures qui ont accru les inégalités sociales: mutations du marché du travail, augmentation du chômage et de la pauvreté, mondialisation des marchés, reconfiguration de la famille, désengagement de l'État, pénurie de logements sont venus, en effet, tellement bouleverser les structures de nos sociétés que de plus en plus de personnes ne parviennent pas ou plus à y trouver une place. Les mécanismes de l'insertion sociale se sont effrités au point de faire basculer de plus en plus de personnes dans une fragilité sociale qui peut les conduire jusqu'à la rue : espace formalisant l'ultime étape du parcours d'exclusion. **Ainsi, derrière chaque histoire de personne itinérante, le décor est celui de l'augmentation de l'exclusion, de la pauvreté, décor qui témoigne de la situation de crise que vivent nos sociétés contemporaines.** Dans ce décor structurel qui multiplie les « inutiles au monde », la personne en situation d'itinérance vit à la fois une fragilité personnelle et une fragilité sociale qui renforcent sa mise à l'écart du social, qui la marginalise toujours un peu plus.

**Comprendre l'itinérance, c'est donc comprendre que la rue est la place que la société accorde à la personne en situation d'itinérance, même si dans la rue, ces personnes vivent encore davantage de l'exclusion.**

## L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS DE MARGINALISATION

**Vivre l'exclusion, c'est donc aussi vivre une mise à l'écart.** Le cadre de performance et d'individualisme de nos sociétés renforce en effet la construction d'une distance entre les personnes intégrées et participantes à cette dynamique et les personnes exclues et non participantes. De plus en plus marginales et marginalisées, les personnes itinérantes sont engagées dans des conditions de vie qui les éloignent toujours davantage du monde conventionnel qui suppose d'avoir un logement, un travail, un revenu.... Leur visibilité dans l'espace public contribue en outre à marquer la distance sociale qui les sépare des personnes intégrées qui ont accès à un espace privé pour vivre. Faire de la rue son toit et son salon, sa salle à manger et sa chambre c'est paradoxalement se montrer aux autres dans toute son intimité, mais c'est aussi s'éloigner des autres qui ont le droit à un espace privé. Ce paradoxe marque une différence qui va renforcer l'image de la marginalité de la personne en situation d'itinérance. En outre, placées dans cette dynamique, les personnes itinérantes sont contraintes de s'inscrire dans une logique de survie qui les vulnérabilise toujours un peu plus.

**Comprendre l'itinérance, c'est donc comprendre que la rue ou les refuges sont devenus pour la personne en situation d'itinérance, «sa maison».**



## L'ITINÉRANCE : LE REFLET D'UN PROCESSUS DE VULNÉRABILISATION

**Vivre l'itinérance c'est surtout survivre dans des conditions d'extrême précarité.** Vivre l'itinérance, c'est ne pas savoir où l'on va dormir ce soir, manger... Malgré leurs stratégies de débrouillardise, les personnes en situation d'itinérance sont placées dans des conditions qui les vulnérabilisent, que ce soit sur le plan de la santé physique ou sur le plan de la santé mentale.

**Comprendre l'itinérance, c'est donc comprendre que la rue est un espace de survie qui rend toujours plus vulnérable la personne en situation d'itinérance.**

Ainsi, les enjeux soulevés par la tentative de définition de l'itinérance témoignent tous d'une réalité :

- Dans un contexte socio-politique qui produit davantage d'exclusion
- l'itinérance est une condition de vie
- qui place la personne dans une situation de vulnérabilité extrême
- d'autant plus que le regard des autres signifie le plus souvent préjugé
- alors même que ce regard devrait susciter plus de solidarité.

Dans cette perspective, la plupart des écrits et des organismes retiennent les critères suivants pour définir l'itinérance :

**Est une personne itinérante qui :**

- N'a pas d'adresse fixe et l'assurance d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les jours à venir;
- A un revenu très faible;
- A une accessibilité souvent discriminatoire à son égard, de la part des services publics;
- A des problèmes soit de santé mentale, d'alcoolisme et/ou de toxicomanie et/ou de désorganisation sociale;
- Est dépourvue de groupe d'appartenance stable<sup>1</sup>.

Ces critères proviennent du rapport de 1987<sup>2</sup> du *Comité des sans-abri de la Ville de Montréal*.

<sup>1</sup> Ces éléments de définition furent adoptés par les membres du RAPSIM, lors d'une Assemblée générale en 1990.

<sup>2</sup> COMITÉ DES SANS-ABRI DE LA VILLE DE MONTRÉAL, Vers une politique municipale pour les sans-abri. Rapport du Comité des sans-abri déposé au Conseil municipal de la Ville de Montréal, 1987.



## 2. LES VISAGES DE L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

Sans faire état ici des débats sur le dénombrement difficile de la population itinérante, mentionnons cependant l'exercice réalisé par Fournier et al., (1998) pour Santé Québec dans les villes de Montréal et de Québec. Il ressort de cette étude **que le nombre de personnes en situation d'itinérance (à savoir les personnes utilisatrices des services qui leur sont dévolus) est estimé à 28 214 personnes différentes à Montréal dont 12 666 ont été sans domicile fixe au cours des douze derniers mois** (Fournier et al., 1998).

Pourtant, derrière ces chiffres, il est important de noter que l'accroissement de l'itinérance dans les années 1990 n'est qu'une des transformations du phénomène. La géographie de l'itinérance est un autre élément de transformation évoqué dans la mesure où le phénomène de l'itinérance n'est plus strictement lié au centre-ville de Montréal ou de Québec. En effet, des quartiers périphériques connaissent maintenant des personnes qui vivent ces difficultés tout comme les villes moyennes du Québec. L'éparpillement et la régionalisation marquent donc aussi une transformation, d'ailleurs au point d'avoir nécessité la mise sur pied d'un réseau provincial d'organismes voués à l'itinérance (Réseau Solidarité Itinérance du Québec, le RSIQ).

Si traditionnellement, la population masculine de la rue a été associée à l'image du clochard alcoolique, aujourd'hui, ce portrait est quelque peu réducteur. En effet, si les hommes sont encore les plus nombreux, les chemins qui les ont conduits à la rue sont divers. Pour certains, leur trajectoire de vie est parsemée de difficultés depuis leur enfance, si bien que l'arrivée à la rue paraît faire partie de leur destin. Dans ces situations, ces hommes ont connu dès leur enfance, des difficultés qui ne leur ont permis de s'ancrer socialement. Pour d'autres, l'arrivée dans la rue paraît plus accidentelle. Perte d'emploi, rupture amoureuse, problème de santé ont été les évènements déclencheurs d'un passage à la rue. Pourtant, que le passage à la rue relève d'un accident dans la trajectoire de vie de la personne ou qu'il soit le résultat d'une trajectoire accidentée, l'expérience de l'itinérance renforce l'exclusion que vivent les hommes plus que tout autre visage dans la rue. En effet, quelque soit ces difficultés, l'homme itinérant apparaît comme enfermé dans une situation dont il peut difficilement se sortir.

*Les hommes en situation d'itinérance représentaient 77,2% en 1996-97 et la majorité d'entre eux (36%) étaient âgés entre 30 et 44 ans (Enquête..., Fournier, 1998)*

### 2.1 LES JEUNES DE LA RUE

Le phénomène des jeunes de la rue est devenu dans les années 90, un des éléments marquants de la transformation de l'itinérance à Montréal et à Québec. Certes, les jeunes occupent la rue comme les personnes en situation d'itinérance d'autrefois. Pourtant, leur survie dans la rue est toute différente. Contrairement à leurs aînés, les jeunes de la rue associent davantage la vie de rue à une expérience de vie en groupe.



Dès lors, plus visibles, car plus nombreux à se retrouver dans un parc, ils sont perçus comme plus dérangeants. Les jeunes de la rue occupent différents parcs du centre-ville au gré des interventions répressives qui les en chassent. L'expérience de la rue est aussi perçue par certains jeunes comme une expérience de vie transitoire dans laquelle ils explorent, en dehors de la famille, leur passage à la vie d'adulte autonome, tantôt pour fuir les difficultés qu'ils ont connues avant, tantôt par désir d'émancipation et d'expérimentation. Pour leurs aînés, l'expérience de la rue est souvent l'aboutissement d'une histoire de vie. Enfin, les jeunes de la rue utilisent des stratégies de survie qui leur sont propres notamment le squeegee.

En bref, si l'image du jeune punk avec son squeegee fait partie maintenant de l'imaginaire québécois, le portrait des jeunes de la rue est cependant plus diversifié : du jeune fugueur des centres jeunesse au jeune de région venu trouver du travail en ville, de la jeune prostituée à la jeune de banlieue venue passer une fin de semaine au centre-ville, du jeune utilisateur de drogues injectables au jeune anarchiste luttant contre la société capitaliste.

*Ce sont 92% des sujets rencontrés qui relient directement leur itinérance et l'état de leur réseau relationnel actuel à des problématiques issues de leur milieu familial d'origine (les 8% qui ne font pas spontanément ce lien font tout de même état de milieux carencés ou très instables (L'errance urbaine, chapitre .9 : Lussier et Poirier, 2000)*

## 2.2 LES FEMMES ITINÉRANTES

Les femmes itinérantes constituent le deuxième groupe social qui témoigne de la diversité des visages de l'itinérance à notre époque. Peu présentes avant les années 1980, **elles représentent selon le recensement de Fournier et al., (1998) 22,8 % de la population itinérante à Montréal**, et 36,5 % de celle de Québec. Pourtant, l'itinérance des femmes est mal connue. Certes, les analyses les plus récentes montrent comment les femmes, tout comme les jeunes, sont les premières victimes des transformations structurelles de nos sociétés qui renforcent l'appauvrissement et la fragilité des personnes déjà vulnérables.

Mais l'itinérance au féminin se vit différemment de l'itinérance masculine. Le processus qui conduit à l'absence de domicile fixe serait en effet plus long, les femmes cherchant davantage à se maintenir en hébergement, aussi précaire soit-il. Ce constat permet en outre de mieux comprendre leur invisibilité dans la mesure où ces femmes adopteraient des stratégies de survie dont l'objectif central serait le maintien dans un logement. Dans ces conditions, lorsque leur trajectoire les mène à la rue, elles peuvent alors adopter des comportements, des attitudes où elles s'isolent davantage pour mettre à distance les dangers d'une vie de rue.

La description des nouveaux visages de l'itinérance, notamment celle des jeunes et des femmes, permet de faire ressortir que cette condition de vie ne correspond plus à l'image mythique du clochard alcoolique et bohème. Elle montre en outre qu'au-delà du visage, c'est une manière





différente de vivre ou de survivre des personnes en situation d'itinérance, même si le «survivre autrement» exprime toujours une vulnérabilité extrême des gens qui vivent la rue. Déjà, on voit poindre de nouveaux visages, notamment de par la présence plus importante de personnes en situation d'itinérance issues des communautés culturelles et autochtones. Quant aux prochains visages, la crise accrue du logement conjuguera-t-elle encore un peu plus l'itinérance au pluriel en plaçant des familles entières à la rue ?

### 3. LES DIFFICULTÉS DE VIE ASSOCIÉES À L'ITINÉRANCE

Si l'itinérance signifie d'abord et avant tout vivre dans une précarité extrême, elle s'accompagne le plus souvent de difficultés qui viennent renforcer la situation de survie dans laquelle sont placées les personnes itinérantes. Ces difficultés sont nombreuses : problèmes de santé, problèmes de dépendance, problèmes de relations, problèmes de justice. Par conséquent, la personne en situation d'itinérance est aussi très souvent une personne malade, une personne dépendante, une personne judiciairisée, une personne isolée. En somme, il importe de mieux comprendre comment ces difficultés renforcent la vulnérabilité des personnes en situation d'itinérance, d'autant plus que ces difficultés semblent s'aggraver depuis les dernières années plutôt que de s'estomper.

#### 3.1 LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

La première grande difficulté associée à l'itinérance concerne la santé mentale des personnes en situation d'itinérance. En effet, depuis les grandes vagues de désinstitutionnalisation de la santé mentale au Québec comme en Amérique du Nord qui ont entraîné la fermeture de lits dans les hôpitaux psychiatriques, la rue est devenue l'espace de vie pour un certain nombre de personnes souffrant de problèmes de santé mentale. On estime ainsi que le tiers des personnes en situation d'itinérance souffrent de troubles mentaux sévères et persistants, tantôt parce que leurs problèmes les ont conduits à la rue, tantôt parce que la rue leur a révélé leurs difficultés. Or survivre dans la rue avec un problème de santé mentale, c'est le plus souvent se présenter comme une personne dérangée, en crise, désorganisée, bref dérangeante alors même qu'on est d'abord et avant tout une personne souffrante. En outre, le passage à l'itinérance des personnes souffrant de troubles de santé mentale rend encore plus difficile l'accessibilité aux services, notamment parce qu'elles ne peuvent plus fournir les garanties exigées comme une domiciliation.

#### 3.2 DÉPENDANCE, ABUS ET CONSOMMATION DE DROGUES

La seconde problématique associée à l'itinérance concerne les difficultés de dépendance (à l'alcool, les drogues, le jeu) qu'auraient les personnes en situation d'itinérance. Certes, le portrait traditionnel du clochard alcoolique témoigne d'un lien historique entre le fait de vivre dans la



rue et de connaître des problèmes de dépendance. Pourtant, là encore il importe de considérer que la dépendance n'est pas toujours «la» difficulté que connaissent les personnes en situation d'itinérance, certaines se limitant à consommer des produits sans que ces mêmes produits deviennent le centre de leur quotidien. Cependant, à notre époque, les dépendances, lorsqu'elles sont présentes, se sont aggravées, impliquant des substances, des manières de consommer plus dangereuses. De l'alcoolique à l'utilisateur de drogues injectables, la question de la dépendance est la même. Or, la vulnérabilisation de ces personnes est accrue dans la mesure où elles doivent faire face à des problèmes de santé encore plus importants, tels le VIH/SIDA et les hépatites.

S'il n'est pas toujours facile d'indiquer si la rue précède la dépendance ou si la dépendance a précipité la personne à la rue, la dépendance implique cependant une détérioration des conditions de la survie de la personne. Vivre à la rue, c'est se placer dans une situation de vulnérabilité, mais vivre la rue avec une dépendance, c'est encore davantage se vulnérabiliser dans la mesure où notre quotidien est centré sur la consommation. Dans ce contexte, survivre devient plus périlleux. L'appartenance au monde social de la drogue ou du jeu place, en effet, les personnes en situation d'itinérance plus fréquemment dans des situations de violence, de pauvreté, de criminalité et d'indignité.

### 3.3 LA JUDICIARISATION DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

Les autres difficultés associées à l'isolement social ou à la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance viennent renforcer leur expérience de la survie dans la mesure où ces difficultés vont nuire au processus de sortie de la rue en les marginalisant toujours davantage. On estime actuellement que plus de 10 % des personnes détenues dans les prisons du Québec se déclarent sans adresse.

Mais derrière la présentation de quelques difficultés des personnes en situation d'itinérance, les enjeux pour le futur sont nombreux, tant la situation semble s'aggraver, non seulement au plan social, mais aussi parce que les problématiques sont plus lourdes et que ces personnes connaissent de plus en plus plusieurs difficultés (multiproblématiques).

Si le tableau de l'itinérance peut paraître noir, les regards portés sur le phénomène ne l'égayent généralement pas, d'autant plus que les interventions oscillent depuis la nuit des temps entre l'aide et le contrôle.

*En 2001, on estimait que sur l'ensemble des personnes détenues dans les prisons du Québec, 33% d'entre elles étaient prestataires de l'aide sociale, 13,8% affirmaient ne pas avoir de domicile fixe et 5% se considéraient sans-abri (Portrait de la clientèle correctionnelle du Québec, Ministère de la Sécurité publique, 2001)*



#### 4. L'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE : **ENTRE L'AIDE ET LE CONTRÔLE**

L'histoire de l'itinérance et des interventions à son endroit témoigne d'une oscillation permanente entre l'aide accordée aux personnes en situation d'itinérance et le contrôle exercé à l'égard de ces personnes. Cette oscillation s'explique le plus souvent par la situation de la société elle-même, qui lorsqu'elle est en crise ou en transformation, a tendance à pénaliser et contrôler davantage ses populations pauvres dans un réflexe sécuritaire.

Ainsi, la criminalisation du vagabondage coïncide avec l'avènement du salariat, la criminalisation des stratégies actuelles de survie accompagnant la montée de l'exclusion et de la pauvreté. En effet, aujourd'hui, dans le climat d'incertitude de nos sociétés post-industrielles, la présence de l'itinérance dans nos rues est devenue un risque, une situation dérangeante, voire menaçante, sur laquelle il importe de reprendre le contrôle.

Cette logique d'action qui alimente la tolérance zéro et la pénalisation de la pauvreté dans la plupart des villes occidentales, au tournant de ce siècle, est venue bouleverser les autres types d'intervention à Montréal, dans la mesure où l'exigence de normalisation est portée par des interventions punitives. En d'autres mots, nous sommes dans l'ère du contrôle même si les interventions traditionnellement inscrites dans la logique de l'aide demeurent.

Que ce soit dans son cadre caritatif, communautaire ou institutionnel, Montréal connaît de nombreuses interventions qui visent à soutenir les personnes en situation d'itinérance en leur offrant ce dont elles ont besoin : dépannage alimentaire, vestiaires, refuges, soins de santé, hébergement (court, moyen et long terme), éducation populaire, accompagnement et suivi communautaire, travail de rue et de milieu, centres de jour et de soir, support communautaire en logement social et autres aides pour répondre aux besoins essentiels. **Pourtant, le droit de cité des personnes en situation d'itinérance dans les rues de Montréal est contesté.** Le mot d'ordre est de nettoyer la ville de ces pauvres. Que ce soit par l'intermédiaire d'opérations nettoyage, la transformation des places publiques de la ville en parcs (avec interdiction d'y circuler entre minuit et 6h00 am), d'émissions de contraventions tant sur le mode de vie de l'itinérant que sur leurs stratégies de débrouillardise, les actions de répression sont de plus en plus nombreuses et ont contribué à la détérioration de la vie des personnes en situation d'itinérance en les conduisant le plus souvent en prison.

*Des policiers ou des agents de la paix, comme les agents de sécurité du métro, peuvent tenter d'éloigner des personnes itinérantes de leur territoire et même favoriser leur «mise à l'écart», en leur donnant régulièrement plusieurs contraventions. Soit que le contrevenant se déplace ailleurs, soit qu'il accumule un nombre impressionnant d'amendes qu'il ne pourra payer et qui se traduiront inévitablement en incarcération pour non-paiement d'amende* (L'errance urbaine, chapitre .9 : Lussier et Poirier, 2000)



En définitive, il importe de comprendre ce climat et ces enjeux entre des interventions aidantes et des interventions contrôlantes.

Actuellement, le climat de rejet et de contrôle n'est pas sans alimenter de nombreux préjugés qui dominent, même si des voix discordantes s'activent pour exiger plus de solidarité à l'égard des personnes les plus démunies de notre société.

## 5. LES REGARDS SUR L'ITINÉRANCE : DE NOMBREUX PRÉJUGÉS

S'intéresser aux regards posés sur l'itinérance, c'est chercher à comprendre comment la société voit cette situation et les personnes qui la vivent. **Paresseux, alcool, sale, folle, menteur, putain, fainéant, fou, mauvais, ...** sont parmi les mots bien souvent utilisés pour décrire les personnes en situation d'itinérance rencontrées sur la rue. Or, derrière l'intolérance, l'indifférence ou le mépris, constatons que les regards alimentent davantage les préjugés que les élans de solidarité à l'endroit des plus démunis.

Marginales, exclues et vulnérables, les personnes en situation d'itinérance ont en outre comme malheur de refléter tout ce qu'on ne veut pas être, tout ce dont on a peur comme individu et comme société. Dans ce contexte, **pour mieux se protéger, encore faut-il pouvoir rendre coupable de leur sort ces personnes au destin peu enviable.**

**-Elles l'ont choisi cette vie de rue.** Le regard sur les histoires de vie des personnes itinérantes témoigne de l'imbrication de causes sociales et individuelles qui ont conduit la personne dans la rue en raison d'une absence d'autre choix. La question du choix de la rue qui alimente l'image de la personne bohème, se retrouve davantage dans les livres que dans les rues de Montréal. Pourtant, cette histoire permet de se protéger en se disant qu'on ne ferait jamais un si mauvais choix. S'il s'agissait de choix, combien de personnes conscientes iraient se placer dans une aussi grande précarité en s'exposant au mépris des autres?

**-Elles sont dangereuses et dérangeantes** puisqu'elles occupent l'espace public dans lequel je circule. Injection de drogues, délire, désorganisation, personne en crise, attitude agressive sont autant de comportements qui renforcent l'image du danger. Pourtant, derrière ces comportements, il y a des personnes souffrantes qui n'ont que la rue. Les personnes itinérantes rappellent que la santé et des conditions de vie décentes sont un privilège dans notre société, d'autant plus qu'elles ne sont pas plus dangereuses que les autres et subissent davantage de dangers. Les voir, c'est donc voir la pauvreté de notre ville.



**-Elles sont fainéantes et paresseuses.** Moi je travaille, tout le monde peut se trouver du boulot s'il le veut bien. Les conditions de base d'existence sont bien souvent absentes de la vie de ces personnes. L'absence d'un logement permanent et l'alimentation déficiente rendent difficile l'accès à un emploi ou même à la recherche d'emploi. Le manque de formation, le décrochage chez les jeunes, les problèmes personnels graves, notamment, viennent contredire cette affirmation. La (ré)insertion au travail est rendue difficile parce que pour certains, il y a longtemps qu'ils ont occupé un emploi ou alors, ils n'ont jamais eu de véritables emplois rémunérés décentement. Le contexte de survie est difficile et exige déjà une grande dose d'énergie. Il faut donc voir que ce n'est pas juste une question de volonté, ni de décision individuelle.

Ces quelques préjugés témoignent de l'image réductrice et négative que, socialement, on se forge à l'égard des personnes en situation d'itinérance. Il faut faire face à ces préjugés, mais aussi reconnaître et faire reconnaître que la situation de l'itinérance, c'est d'abord et avant tout une question de droits sociaux dont on prive certaines personnes : droit au logement, au travail, à l'espace public, à un revenu, à une santé, à une vie privée... un regroupement d'organismes a vu le jour en 1974 : le RAPSIM.

## 6. LE RAPSIM : HISTORIQUE ET INTERVENTIONS

Crises économique, étatique, sociale liées notamment au désengagement de l'ÉTAT, mais aussi réformes législatives (sécurité du revenu) et des institutions (hôpitaux psychiatriques, etc.), sont venues depuis les années 70 bouleverser la société québécoise au point de **renforcer l'exclusion et la pauvreté des personnes démunies**. Le fossé s'élargissant entre les pauvres et les riches de notre société, le phénomène de l'itinérance est devenu à ce moment-là, la figure exemplaire de la pauvreté extrême engendrée par les bouleversements sociétaux. Or, malgré cet état de fait, l'intervention auprès de la population demeurerait un enjeu strictement caritatif, dont s'occupaient des organismes communautaires et religieux.

Pour faire face à cette situation et faire de l'itinérance une préoccupation publique des décideurs des instances municipales, régionales, provinciales et fédérales, le RAPSIM a été créé en 1974 à l'initiative de plusieurs intervenants communautaires. Le RAPSIM est alors devenu un acteur politique et d'intervention impliqué dans la reconnaissance des droits démocratiques et sociaux en ce qui a trait à l'itinérance et la pauvreté.

Pour autant, il est possible de noter dans l'histoire du RAPSIM et de l'intervention en défense des droits des personnes en situation d'itinérance, trois grandes périodes :

- |                     |  |
|---------------------|--|
| 1. 1974-1987        | Début et croissance du RAPSIM                  |
| 2. 1987-1992        | La reconnaissance du phénomène de l'itinérance |
| 3. 1992-aujourd'hui | Le partenariat et les enjeux d'aujourd'hui     |



## 6.1. LES DÉBUTS ET CROISSANCE DU RAPSIM

De 1974 à 1987, la création du RAPSIM a permis de faire sortir l'itinérance du réseau restreint des organismes communautaires et religieux pour tenter d'influencer davantage les décideurs des instances municipales, régionales, provinciales et fédérales; encore qu'il existe un travail énorme à faire.

À ses débuts, le RAPSIM amorce une réflexion sur les conditions dégradantes dans les maisons de chambres du Centre-Ville et sur le phénomène de la désinstitutionnalisation dans les hôpitaux psychiatriques. Derrière la mise en place de la structure du RAPSIM, une mobilisation se développe pour créer de nouvelles ressources pour combler des besoins spécifiques, notamment pour les femmes itinérantes et les jeunes.

À partir de 1978, le RAPSIM se questionne sur l'orientation du regroupement et sur les priorités de travail. Concrètement, les enjeux touchent à la loi sur l'Aide sociale, aux règlements concernant l'ébriété publique et à la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance. Dans ce contexte plus qu'un réseau d'échange, le RAPSIM devient un groupe de pression chargé de veiller aux droits sociaux des personnes en situation d'itinérance.

Les années 80 marquent également la formation de liens formels avec les chercheurs-es universitaires et les décideurs publics. Ces liens, comme le travail des membres du RAPSIM, vont contribuer à la mise en place de solutions concrètes. Les priorités d'action sont alors orientées vers les plus démunis, ceux et celles qui ne peuvent pas obtenir de services et qui sont écartés des programmes pour des raisons politiques et administratives. On commence aussi à intervenir davantage sur la question du logement social avec support communautaire, notamment en vue de maintenir la personne dans une communauté de vie la plus proche de celle de la société, mais aussi pour assurer un travail de collaboration entre différents acteurs chargés de soutenir l'insertion de la personne en situation d'itinérance. En ce sens, plusieurs membres du RAPSIM unissent alors leurs efforts afin d'appuyer la démarche très importante de la fondation de la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM).

## 6.2. LA RECONNAISSANCE DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE DE 1987 À 1992.

L'année 1987, année internationale des sans-abri, marque un tournant dans le monde entier. À partir de ce moment-là, il est possible de noter un double mouvement : d'une part, d'accroissement des connaissances et, d'autre part, des transformations du phénomène lui-même (rajeunissement, aggravation des difficultés associées à la vie itinérante, éparpillement



géographique). Dans les années subséquentes, le RAPSIM appuie la création de nouvelles ressources tout en maintenant une réflexion sur les besoins de la population itinérante, notamment en regard de la notion de support communautaire en habitat. Finalement, le RAPSIM intervient pour défendre les droits des personnes sur l'Aide sociale à l'occasion des différentes réformes de la sécurité du revenu visant à limiter cette aide de dernier recours. À l'interne, le RAPSIM consolide sa philosophie d'action et en définira les principes directeurs, notamment dans une perspective militante de défense des droits sociaux des personnes en situation d'itinérance.

### 6.3. LE PARTENARIAT ET LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI, DE 1992 À AUJOURD'HUI

En 1992, le Québec retient le phénomène de l'itinérance dans sa Politique de santé et bien-être comme un problème social majeur sur lequel il était urgent d'agir. Cette reconnaissance politique contribue à la mise en œuvre d'un cadre de négociation et de partenariat dans le développement de la concertation entre le milieu communautaire de l'itinérance et les décideurs publics, principalement sur les questions suivantes : hébergement, support communautaire et financement. De la même façon, le RAPSIM s'associe, deux ans plus tard, à la fondation du Collectif de Recherche sur l'itinérance, l'exclusion sociale et la pauvreté (CRI).

Les années subséquentes ont été l'occasion de nombreuses mobilisations pour le RAPSIM, que ce soit pour contester le virage ambulatoire, les réformes de la sécurité du revenu, et de manière générale toutes les réformes qui portent atteinte aux droits des personnes les plus démunies, mais aussi pour faire valoir les nouveaux visages de l'itinérance.

Pour autant, le RAPSIM se retrouve moins seul durant ces années. La création du Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires (RIOCM), la création de liens avec l'Urban Core Support Network (UCSN) et finalement, la création du Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ), réseau d'échange provincial composé d'organismes et de regroupements régionaux, sont autant de nouveaux acteurs qui viennent soutenir la mobilisation montréalaise, au niveau québécois et canadien.

Ce maillage de partenaires mobilisés pour la défense des droits des personnes en situation d'itinérance va permettre le développement d'un cadre revendicatif portant sur :

- Accessibilité aux services de santé et services sociaux;
- Revenu de citoyenneté;
- Logement social avec support communautaire.

Le RAPSIM a pu aussi dans le cadre de l'Initiative de Partenariat en Action Communautaire (IPAC) portée par le gouvernement fédéral, faire valoir les besoins de la population itinérante et des ressources d'intervention auprès de cette population. Pour la première fois au niveau



fédéral, le phénomène de l'itinérance est reconnu et fait l'objet d'une intervention financière substantielle.

Finalement, le RAPSIM collaborera, en 2003, à la première campagne d'envergure sur le sujet de l'itinérance et de l'impact des préjugés à son endroit, «Solidaires face à l'itinérance» de Trigone Animation. De ce fait, il appuiera les initiatives de conscientisation à la réalité itinérante tout comme le travail réalisé depuis quelques années sur les enjeux de la judiciarisation de la population pour montrer, là encore, que les personnes en situation d'itinérance ont plus besoin de solidarité que de répression.

Finalement, au fil des années, le RAPSIM est devenu :

- un porte-parole des réalités, des droits et des besoins de la population itinérante et des ressources d'intervention auprès de cette population
- un chien de garde en regard des différentes réformes menaçant les droits sociaux des personnes les plus démunies
- un promoteur de nouvelles initiatives et de nouvelles ressources en itinérance
- un partenaire des autres réseaux provinciaux ou fédéraux visant la défense des droits, notamment par la participation à la fondation et au développement du RSIQ
- un partenaire des décideurs publics, institutionnels et communautaires

Dans ce contexte et avec tous ces rôles, **le RAPSIM travaille au quotidien à la multiplication d'initiatives visant la lutte aux inégalités sociales et à la pauvreté, l'instauration d'un revenu décent, l'accessibilité aux services (santé et services sociaux), le logement social avec support communautaire, la création d'alternatives à la judiciarisation montante, la défense de droits, la sensibilisation, le partenariat et le réseautage...**

Pourtant, derrière tous ces enjeux, ces collaborations et ces mobilisations, se retrouve une manière solidaire de comprendre l'itinérance.

#### 6.4. LES MEMBRES DU RAPSIM ET LEUR INTERVENTION

La soixantaine d'organismes communautaires membres du RAPSIM offre une variété de services à la population itinérante de Montréal et est active dans divers champs d'intervention. Bien entendu, les catégories que nous vous présentons ici ne sont pas fixes, certains organismes offrant plusieurs types de services. Nous les avons classifiées ainsi pour souligner la ou les priorités d'intervention et faciliter la présentation. De plus, mieux qu'une définition à proprement parler, nous avons identifié les principales caractéristiques pour chaque catégorie. Mentionnons que les groupes membres du RAPSIM sont régulièrement en lien avec des organismes non membres intervenant notamment au niveau de la défense des droits et de l'insertion professionnelle.



## REFUGES

- Hébergement temporaire ou gîte pour la nuit;
- Pour les 18 ans et plus, non mixtes;
- Âge variable;
- Nombre de places variable;
- Principalement en dortoir;
- Services d'accueil, de repas, de suivi, de référence et d'accompagnement...

FEMMES	HOMMES
-Association d'entraide Le Chaînon	-La Maison du Père -Le Refuge des Jeunes (18-24 ans) -Hébergement la C.A.S.A. Bernard-Hubert (jeunes)

\* Armée du Salut, Le Bunker (jeunes), Mission Bon Accueil (hommes), Mission Old Brewery (hommes ou femmes).

## MAISONS D'HÉBERGEMENT

- Court, moyen ou long terme et/ou dépannage de quelques jours;
- Peuvent être mixtes, non mixtes et d'âge variable;
- Nombre de places variable;
- Chambres individuelles ou en groupe;
- Services de suivi, de référence, d'accompagnement dans différentes démarches de réinsertion...

FEMMES	HOMMES	MIXTES
-L'Abri de l'espoir -L'Arrêt-Source -Association d'entraide Le Chaînon -Auberge Madeleine -La Maison Grise de Montréal -Maison Marguerite de Montréal -Les Maisons de l'Ancre -Passages (Jeunes) -La Rue des Femmes	-Bonsecours -L'Escalier Notre-Dame (thérapie) -Hébergement jeunesse Le Tournant -Hébergement la C.A.S.A. Bernard-Hubert	-Auberge communautaire du Sud-ouest (jeunes) -L'Avenue (jeunes) -En Marge 12-17 (jeunes) -Habitation L'escalier de Montréal (jeunes) -Maison Tangente (jeunes) -Ressource Jeunesse de Saint-Laurent -Service d'hébergement Saint-Denis (jeunes)

\* L'Ancre temps (jeunes)



### APPARTEMENTS SUPERVISÉS

- Différents modèles existent (durée variable, les personnes peuvent être regroupées ou non dans un même immeuble, etc.);
- Peuvent être mixtes et non mixtes et d'âge variable;
- Nombre de places variable (2, 3, 4... personnes par appartement);
- Services de suivi, de référence, d'accompagnement dans différentes démarches de réinsertion et d'aide dans l'organisation de la vie de tous les jours.

-L'Abri de l'espoir -Bureau de consultation Jeunesse (BCJ) -L'Entre-Gens	-La Maison Grise de Montréal -Les Petites Avenues
--	--

\* Héberjeunes, Maison St-Dominique.

### LOGEMENT SOCIAL AVEC SUPPORT COMMUNAUTAIRE

- Peut aller de temporaire à permanent;
- Locataire en chambre, en studio ou en appartement;
- Règle générale, une personne par unité de logement;
- Services de suivi, de référence, d'accompagnement dans différentes démarches de réinsertion, de stabilisation et d'aide dans l'organisation de la vie de tous les jours.

-Accueil Bonneau (Maisons Claire-Ménard, Eugénie-Bernier et Paul-Grégoire) -L'Arrêt-Source -Le Chaînon (Maison Yvonne-Maisonneuve) -Auberge communautaire du Sud-ouest (jeunes) -Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM) -Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal	-Hébergement la C.A.S.A. Bernard-Hubert -Hébergement Jeunesse Le Tournant -Ma chambre -Le Refuge des Jeunes -Maison Lucien-L'Allier -Les Petites Avenues -Réseau Habitation Femmes -Le Y des Femmes (Y.W.C.A)
---	--

\* Chambrerlerc

## CENTRES DE JOUR ET DE SOIR

- Peuvent être mixtes et non mixtes;
- Lieux d'accueil, d'appartenance et de socialisation;
- Services de repas-collations, de référence, d'accompagnement, de suivi...

FEMMES	HOMMES	MIXTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Centre Bon Jour Toi</li> <li>-Chez Doris</li> <li>-La Rue des Femmes</li> <li>-Stella</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueil Bonneau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Association Bénévole Amitié</li> <li>-Centre de jour St-James</li> <li>-Centre de soir Denise-Massé</li> <li>-Dîners-Rencontre Saint-Louis-de-Gonzague et Ketch Café (jeunes)</li> <li>-Groupe d'Entraide à l'Intention des Personnes Séropositives, Itinérantes et Toxicomanes (GEIPSI)</li> <li>-L'itinéraire (Le café sur la rue)</li> <li>-La Maison des Amis du Plateau Mont-Royal</li> <li>-La Mission Saint-Michel</li> <li>-P.A.S. de la rue (Petits frères des Pauvres)</li> <li>-Spectre de rue</li> </ul>

\* Dans la rue (jeunes) et ROC

## TRAVAIL DE RUE ET/OU DE MILIEU ET ACCOMPAGNEMENT

- Lieux divers d'intervention (en logement, en milieu scolaire, dans la rue, à la cour, etc.);
- Population diverse (individuelle, en groupe et/ou auprès de l'ensemble de la population);
- Socialisation;
- Services de soutien, d'information, d'éducation, de prévention, de référence, de médiation, d'accompagnement (accueil, écoute, etc.)...

<ul style="list-style-type: none"> <li>-Association Bénévole Amitié</li> <li>-CACTUS Montréal</li> <li>-Diogène</li> <li>-Plein Milieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Spectre de Rue</li> <li>-Stella</li> <li>-Y.M.C.A. (Projet Dialogue)</li> </ul>
---	---

\* Le Fil, Centre Dollard-Cormier.



## EMPLOYABILITÉ ET/OU INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

-Bureau de consultation Jeunesse (BCJ) -L'itinéraire	-Groupe Information Travail (GIT) -Le Y des femmes (Y.W.C.A.)
---	--

## AUTRES

-Unité d'intervention mobile l'Anonyme (Counseling et support / Référence) -Association bénévole Amitié (Formation de bénévoles / Suivi psychosocial) -Atelier d'Habitation Montréal (Groupe de recherche technique (GRT) en COOP d'habitation) -Centre Internet communautaire L'Avenue -CLSC des Faubourgs (Équipe Itinérance / Équipe Jeunes de la rue / Urgence Psychosociale-Justice,UPS) -Maison St-Jacques (Psychothérapie de groupe) -Mission communautaire de Montréal (Défense de droits) -Projet Genèse (Counseling / Référence / Défense de droits) -Société Saint-Vincent-de-Paul (Dépannage) -Stella (Défense de droits) -Y.M.C.A. (Premier arrêt:Aide et référence) -Y.W.C.A. (Centre Alpha (alphabétisation) / Clinique juridique)
---

### Site fixe

(Lieu fixe d'écoute, de prévention, de référence, de suivi, d'échange de seringues, d'offre de condoms, etc.)

-CACTUS Montréal -Spectre de rue
-------------------------------------

\* Dans la rue (roulotte), Médecins du Monde, Relais-Méthadone, Collectif de recherche et d'aide aux narcomanes (CRAN).

Comme cette compilation a été effectuée en **Mai 2003**,  
il se peut que de nouvelles ressources ne soient pas mentionnées.

\*Quelques ressources non membres sont mentionnées compte tenu de leur volume d'accueil et de leur volet itinérance. Il ne s'agit pas, cependant, d'une liste exhaustive.



## LE MOT DE LA FIN

Placer la définition de l'itinérance au cœur des enjeux d'exclusion, de marginalisation et de vulnérabilisation que vivent les personnes en situation d'itinérance, c'est réinscrire l'importance de la défense des droits des personnes les plus démunies dans un outil de sensibilisation visant à mieux faire comprendre le phénomène. **L'itinérance est d'abord et avant tout une situation de privation de droits que vivent certaines personnes.** Dans ce contexte, mieux la comprendre c'est agir en solidarité avec ces personnes pour que s'atténuent les frontières entre inclus et exclus, entre riches et pauvres. La sensibilisation est alors la première étape de l'exercice d'une solidarité afin que personne ne puisse plus se retrancher derrière des préjugés. Travailler à renforcer la solidarité, c'est abaisser les murs du mépris et de l'indifférence qui se dressent entre l'insécurité de la rue et la sécurité de son logement, entre l'inconfort de l'isolement et le confort de ses relations, entre les risques liés au revenu dans la rue et le revenu du travail.

Cette promotion de la solidarité a guidé le RAPSIM dans l'écriture de cet outil pour vous permettre de mieux comprendre l'itinérance.

## REMERCIEMENTS

Le RAPSIM souhaite ici remercier Céline Bellot, stagiaire post-doctorale au Collectif de Recherche sur l'Itinérance, l'exclusion sociale et la pauvreté (CRI) ainsi que la permanence et le Conseil d'administration du RAPSIM, qui ont participé à la rédaction de ce document issu des travaux du projet « Alternatives à la judiciarisation ». Finalement, le RAPSIM tient à remercier le Centre National de Prévention du Crime (CNPC) qui a rendu possible la production de ce document.



## POUR ALLER PLUS LOIN

**Le site WEB du CRI : [www.unites.uqam.ca/CRI](http://www.unites.uqam.ca/CRI)**

**Le site WEB du RAPSIM : [www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)**

### QUELQUES OUVRAGES QUÉBÉCOIS ET CANADIENS

L'itinérance,

**Nouvelles pratiques sociales, 1998, vol. 11, (1),**

Begin, P. (1995).

**Les sans-abri au Canada.**

Ottawa, Bibliothèque du Parlement.

Bellot, C. (2001).

**Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal.**

Montréal, Thèse de doctorat, École de Criminologie, Université de Montréal.

Casavant, L.; Laberge, D.; Landreville, P.; Morin, D. (1998a).

**Le rôle de la prison dans la production de l'itinérance.**

Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale. Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2000.),

**Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue?**

Québec: CDPDJ : pp17-28.

Côté, M-M. (1991).

**Les jeunes de la rue.**

Montréal, Liber

Davidson, M. (1997).

**Inadéquation des problèmes vécus et des ressources disponibles : récits de femmes itinérantes.**

Montréal, Mémoire de maîtrise (intervention sociale), Université du Québec à Montréal.

Fontan, J-M. (1997). (sous la direction de).

**La pauvreté en mutation.**

Cahiers de recherche sociologique, 29.

Fournier, L., & Chevalier, S. (1998).

**Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97: 2-Montréal: premiers résultats.**

Québec: Santé Québec.

Fournier, L.; Mercier, C. (1996).

**Sans domicile fixe, au delà du stéréotype.**

Montréal, Méridien

Front d'action populaire en réaménagement urbain. (1998).

**Dossier noir : logement et pauvreté au Québec.**

Montréal, FRAPRU



Hurtubise, R.; Vatz Laaroussi, M.; Dubuc, S. (2000).

**Jeunes de la rue et famille. Des productions sociales et des stratégies collectives au travers des mouvances du réseau.**

Sherbrooke, Université de Sherbrooke, rapport de recherche présenté au Conseil Québécois de la Recherche Sociale.

Laberge, D. et al. (2000).

**«Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes».**

In Revue Santé mentale (Dossier itinérance), vol XXV, no 2, p. 21-39.

Laberge, D. (2000). (sous la direction de).

**L'errance urbaine.**

Montréal, Éditions MultiMondes.

Laberge, D.; Morin, D.; Roy, S. (2000).

**«L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales»** (chapitre 5), In L'errance urbaine. Montréal, Éditions MultiMondes.

L'houmeau, S. (1997).

**Le cheminement de vie de jeunes filles.**

Montréal, Mémoire de maîtrise (criminologie), Université de Montréal.

Mayor's Homelessness Action Task Report.

**Taking Responsibility for Homelessness. An Action Plan for Toronto.**

Toronto : Mayor's Homelessness Action Task Force.

Parazelli, M. (1997).

**Pratiques de «socialisation marginalisée» et espace urbain: le cas des jeunes de la rue à Montréal.**

Montréal:Thèse de doctorat. Département d'Études Urbaines, Université du Québec à Montréal.

Parazelli, M. (2000).

**Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal.**

Montréal: Collectif de recherche sur l'itinérance.

Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S., & Pelletier, A. (1999). **Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants.** Rapport de recherche. Conseil québécois de recherche sociale.

Roy, D. (1998a).

**Le défi de l'accès pour les jeunes de la rue. Avis du directeur de la santé publique sur la mortalité chez les jeunes de la rue à Montréal.**

Montréal: Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Montréal-centre.

Roy, É. (1998).

**Étude de cohorte sur l'infection au VIH chez les jeunes de la rue de Montréal.** Montréal: Direction de la santé publique Montréal-centre.

Roy, S. (1995).

**L'itinérance: forme exemplaire de l'exclusion sociale?**

Lien social et politiques, 34, 73-80.

Shériff, T. (1999).

**Le trip de la rue. Parcours initiatiques des jeunes de la rue.**

Beauport, Centre jeunesse de Québec.

# Comprendre itinérance réalité sociale



RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL  
105, RUE ONTARIO EST - SUITE 204 - MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1G9  
TÉL.: (514) 879-1949 - FAX : (514) 879-1948  
[www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)